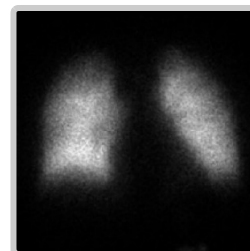




Scintigraphie Pulmonaire

L'examen de scintigraphie des poumons

L'examen de scintigraphie des poumons va permettre d'analyser le fonctionnement des poumons dans leur phase respiratoire ainsi que leur bonne irrigation sanguine.



A quoi ça sert ?

Cet examen est surtout utilisé dans la recherche d'embolies pulmonaires (caillots dans les poumons), ou dans les bilans avant chirurgie des poumons.

Quelle est la durée de l'examen ?

Ce type d'examen dure environ une heure.

Comment se passe l'examen ?

A votre arrivée au service, vous êtes accueilli(e) par les secrétaires du service. Vous serez ensuite pris(e) en charge par les manipulateurs radio.

La première partie de l'examen consiste à respirer un aérosol, qui se disperse dans les poumons. Une première série d'images est réalisée pendant quelques minutes. Ensuite, après une injection intraveineuse destinée à étudier la circulation du sang dans les poumons, la deuxième série d'images est réalisée.

Comment se préparer à l'examen ?

Aucune préparation n'est nécessaire.

Et après l'examen ?

Il vous est conseillé de bien boire afin d'éliminer rapidement le produit qui vous a été injecté.

Vous devrez revoir votre médecin pour décider de la suite à donner à votre dossier en fonction des résultats de la scintigraphie. Une hospitalisation immédiate peut être nécessaire si les résultats de l'examen sont défavorables.





Est-ce dangereux ?

L'examen peut être utilisé chez la femme enceinte s'il est adapté pour tenir compte de la grande fragilité du fœtus. Pour les autres patients, l'examen n'est pas dangereux car le produit utilisé n'émet qu'une faible quantité de rayonnements, qui irradient peu les tissus. De plus, les niveaux de rayonnements utilisés sont toujours calculés au plus juste pour chaque patient, dans un souci permanent de radioprotection. Enfin, tous les examens intègrent le système de traçabilité du service. Les machines sont entretenues régulièrement, leur bon fonctionnement est vérifié chaque jour. Il n'y a pas d'effet secondaire ou d'allergie.

Comment prendre rendez-vous ?

Par téléphone auprès du secrétariat au 03 26 77 27 77, ou sur place au service de Scintigraphie de Courlancy. Le rendez-vous est fréquemment pris directement par le cardiologue ou le pneumologue.

